

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'Alliance du Commerce demande le maintien de la date des soldes  
au 23 juin 2021**

---

**Dans le cadre de la concertation conduite par le ministre Alain Griset sur les soldes d'été 2021, l'Alliance du Commerce a consulté ses adhérents pour connaître leur avis sur l'organisation de la prochaine période.**

Au vu des résultats de ce sondage, l'Alliance du Commerce demande au Gouvernement :

- 1. Le maintien au niveau national de la date de démarrage des soldes initialement prévue, soit le 23 juin.**
- 2. Le prolongement à 5 ou 6 semaines de la période des soldes, et au minimum jusqu'au à la fin du mois de juillet (27 juillet ou 3 août).**

Après plus de 3 mois et demi de fermeture depuis le début de l'année 2021 pour une grande part des points de vente des adhérents de l'Alliance du Commerce, le maintien des dates de soldes d'été permettrait :

- **D'assurer l'écoulement des stocks de la collection Printemps/Été 2021.** Ces stocks sont actuellement pour de nombreux commerces à un niveau exceptionnellement élevé du fait de la fermeture des grands magasins et de 25.000 commerces dans les grands centres commerciaux depuis le 31 janvier.
- **De reconstituer la trésorerie,** essentielle à la poursuite de l'activité, et notamment au paiement des fournisseurs et des autres charges pesant sur les commerçants. Ce sujet de trésorerie est vital pour les commerçants à très court terme, **d'autant plus qu'il est peu probable que les entreprises perçoivent le versement de l'aide à la prise en charge des coûts fixes avant la fin du mois de juin.**
- **De contribuer à la nécessaire relance de la consommation** après une crise qui aura pénalisé le pouvoir d'achat de très nombreux Français.
- **De ne pas perdre la clientèle située dans les grandes agglomérations,** du fait du démarrage des grandes vacances scolaires à compter du mardi 6 juillet.

À l'inverse, **le report de la date des soldes aura des conséquences néfastes certaines pour les entreprises.** Le report entraînera :

- Un **rallongement des périodes de pré-soldes.** Face à la nécessité d'écouler rapidement les stocks et à la concurrence des acteurs en ligne, un grand nombre d'enseignes sera contraint d'étendre la période de pré-soldes pour dynamiser les ventes et compenser le démarrage tardif des soldes.

- Un **retard de l'entrée en magasin des produits d'entrée de saison de la collection Automne/Hiver 2022** vendue à pleine marge, et donc plus rémunératrice pour les commerces que les produits soldés.

Le Gouvernement ne doit pas reproduire trois fois la même erreur ! S'agissant des soldes d'été 2020 reportés de 3 semaines, **plus de 75% des entreprises membres de l'Alliance du Commerce estiment que ce report a été défavorable, tant sur le plan du chiffre d'affaires que de la marge.**

Selon le **panel réalisé par Retail Int. pour l'Alliance du Commerce**, l'activité des soldes d'été 2020 (du 15 juillet au 11 août 2020) a diminué de 21% comparé aux soldes d'été 2019 (du 26 juin au 23 juillet 2019). En raison du décalage des soldes, le mois de juin a connu une baisse d'activité de 27%. **Au global sur les trois mois de juin, juillet et août, les enseignes de l'habillement ont connu une baisse de leur activité de 6% !**

Le report de 15 jours des derniers soldes d'hiver est également source de mécontentement chez les entreprises adhérentes de l'Alliance du Commerce (80%) pour des raisons similaires.

Dans tous les cas, la date des soldes devra **rapidement être fixée**, les soldes nécessitant une préparation importante, y compris concernant l'organisation du travail des salariés.

\*\*\*

*« Les précédents reports des soldes ont été un échec au lieu d'être un dynamiseur des ventes. Le Gouvernement ne doit pas refaire trois fois la même erreur et maintenir la date des soldes d'été au 23 juin !*

*Les restrictions d'activité ont principalement impacté les enseignes en réseau, qui représentent la quasi-totalité des acteurs présents dans les grands centres commerciaux. Aujourd'hui, ces commerces disposent d'un stock d'entrée et de mi-saison particulièrement élevé qui doit être écoulé au plus vite.*

*Dans l'attente du versement des aides, les entreprises doivent faire face à d'importants besoins en trésorerie. Seule une activité dynamique leur permettra de la reconstituer et de faire face à leurs charges. Enfin, une part importante des Français a vu son budget impacté par la crise sanitaire. Les soldes doivent leur permettre également de bénéficier de prix attractifs et de relancer la consommation. Ainsi, tout est réuni pour maintenir la date de lancement », déclare Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.*

---

**Contact presse** : Hélène Baratte, Responsable Communication de l'Alliance du Commerce  
01 40 15 60 71 - 06 29 61 88 90 - [hbaratte@alliancecommerce.org](mailto:hbaratte@alliancecommerce.org)

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27 000 magasins et 180 000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>